Journal officiel
de l'Union européenne

FR
Série C

C/2026/4126

27.7.2026

Avis à l'attention de certaines personnes faisant l'objet des mesures restrictives prévues par la décision 2011/486/PESC du Conseil et le règlement (UE) nº 753/2011 du Conseil concernant des mesures restrictives instituées à l'encontre de certains groupes et de certaines personnes, entreprises ou entités au regard de la situation en Afghanistan

(C/2026/4126)

Les informations ci-après sont portées à l'attention de **M. Khalil Ahmed Haqqani (pseudonymes: a) Khalil Al-Rahman Haqqani, b) Khalil ur Rahman Haqqani, c) Khaleel Haqqani) et de M. Abdul Rauf Zakir (pseudonyme: Qari Zakir)**, personnes dont le nom figure à l'annexe de la décision 2011/486/PESC du Conseil et à l'annexe I du règlement (UE) nº 753/2011 du Conseil concernant des mesures restrictives instituées à l'encontre de certains groupes et de certaines personnes, entreprises ou entités au regard de la situation en Afghanistan, ou, le cas échéant, de leurs héritiers.

Le 15 avril 2026, le comité du Conseil de sécurité de l'ONU institué en application du paragraphe 30 de la résolution 1988 (2011) du Conseil de sécurité de l'ONU a mis à jour les informations relatives aux personnes susmentionnées. Les résumés des motifs ayant présidé à ces mises à jour sont disponibles via le lien suivant:

Security Council Sanctions Committee Established Pursuant to Resolution 1988 (2011) Amends Three Entries on Its Sanctions List (Le comité des sanctions du Conseil de sécurité institué en application de la résolution 1988 (2011) modifie trois mentions sur sa liste de sanctions) | ONU Couverture des réunions & communiqués de presse.

Compte tenu de ce qui précède, le Conseil envisage de mettre à jour les mentions relatives aux personnes susmentionnées figurant à l'annexe de la décision 2011/486/PESC du Conseil et à l'annexe I du règlement (UE) nº 753/2011 du Conseil.

Les éventuelles observations que les personnes concernées ou, le cas échéant, leurs héritiers souhaiteraient présenter devraient être transmises au plus tard le **10 août 2026** à l'adresse suivante:

Conseil de l'Union européenne
Secrétariat général
RELEX.1
Rue de la Loi 175
1048 Bruxelles
BELGIQUE
Courriel: sanctions@consilium.europa.eu